

QUI EST CNR?

CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles. Elle produit près de 15 TWh issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Ce mix énergétique 100 % renouvelable et non émetteur de Gaz à Effet de Serre, contribue à l'atteinte des objectifs nationaux et européens de transition énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique.

Depuis 2004, CNR s'est engagée dans d'ambitieux plans de Missions d'Intérêt Général qui réaffirment sa vision d'aménagement à long terme de la Vallée du Rhône. Depuis 2004, elle a investi plus de 300 millions d'euros dans plus de 550 projets développés avec ses partenaires et s'est engagée sur son 3^e plan de Missions d'Intérêt Général sur 160 millions d'euros pour la période 2014-2018.

En 2015, année de la COP21 en France, CNR a pris 9 engagements en faveur de la Transition énergétique et du climat, autour de 3 grands axes :

- Partager les réflexions et les actions,
- Contribuer au nouveau monde énergétique,
- Répondre au défi climatique.

Ces 9 engagements s'inscrivent pleinement dans le programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par l'ONU.

Le capital de CNR est majoritairement public : la Caisse des Dépôts ainsi que les collectivités locales détiennent plus de 50 % des actions ; ENGIE, actionnaire de référence, 49,97 %.

POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTER :

Jérôme Farina : 04 72 00 69 31
j.farina@cnr.tm.fr

L'énergie au cœur des territoires

Direction de la Valorisation Portuaire
et des Missions d'Intérêt Général

2 rue André Bonin
69316 LYON CEDEX 04 - FRANCE
TÉL. : 04 26 10 86 15

cnr.tm.fr



INNOVER
POUR UNE NAVIGATION
PLUS VERTE

GRAPHISTAR 09/2017 - Crédits photos : Camille Moirenc, photothèque CNR





PORTS DU RHÔNE



APPONTEMENTS POUR BATEAUX À PASSAGERS



PORTS DE PLAISANCE



Favoriser tout type de navigation

CNR, gestionnaire du fleuve Rhône et aménageur des territoires, œuvre depuis sa création au développement de la navigation, qu'elle soit de commerce, de plaisance ou, plus récemment, de croisière fluviale. L'objectif? Offrir aux territoires un fleuve valorisé et adapté aux multi-usages de l'eau.

AMÉLIORER LA NAVIGABILITÉ DU RHÔNE

Avec son caractère impétueux et ses courants forts, le Rhône était réputé difficile à naviguer. Pour y remédier, CNR a aménagé 330 km de voie navigable à grand gabarit entre Lyon et la Méditerranée ponctuée de 14 écluses pilotées depuis le Centre de Gestion de la Navigation CNR situé à Châteauneuf-du-Rhône.

Sur le Haut-Rhône, CNR a également réalisé, dans le cadre de ses Missions d'Intérêt Général, 4 écluses de plaisance afin que les plaisanciers puissent naviguer entre Seyssel et Brégnier-Cordon.

DÉVELOPPER LE TRANSPORT FLUVIAL

CNR a bâti 18 plateformes multimodales, du Port de Lyon à Arles, dotées d'équipements adaptés aux besoins logistiques des professionnels. Ces sites, ouverts sur le monde grâce à l'accès aux ports de Fos/Marseille et à l'Europe du Nord via des liaisons fluviales et ferroviaires, accueillent 230 entreprises (industriels et logisticiens) et génèrent 5 500 emplois directs. Ils font partie du réseau Medlink Ports qui rassemble tous les ports du bassin Rhône-Saône.

AUGMENTER L'OFFRE TOURISTIQUE DES TERRITOIRES

Lors des travaux de ses aménagements hydroélectriques entre 1948 et 1986, CNR a construit quatre ports de plaisance, 2 sur le Haut-Rhône et 2 sur le Bas-Rhône. Plus récemment, elle a soutenu les collectivités territoriales pour la réalisation d'infrastructures de plaisance, parfois dans le cadre de ses Missions d'Intérêt Général. Au total, le Rhône accueille 22 ports dédiés à la plaisance.

ACCOMPAGNER L'ESSOR DU TOURISME FLUVIAL

Depuis une dizaine d'année, la croisière fluviale connaît une forte croissance. 13 paquebots fluviaux naviguaient en 2007, 26 en 2016. Pour soutenir le développement de cette activité génératrice de retombées économiques importantes pour les territoires (environ 150 M€), Voies Navigables de France et CNR mettent en œuvre un protocole d'accord incluant la Métropole de Lyon depuis 2017 pour l'aménagement et la gestion des sites d'appontements dédiés aux paquebots fluviaux. Ainsi, 16 appontements ont été réalisés par CNR à ce jour sur le Rhône.

INNOVATION DES BORNES D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE 100% VERT



A quai, les paquebots fluviaux recourent à des groupes électrogènes pour alimenter leurs installations (laverie, climatisation, restauration) ce qui génère des nuisances sonores et olfactives pour les riverains et a un impact négatif sur l'environnement. Pour les remplacer, CNR innove dans le cadre de ses Missions d'Intérêt Général. Elle a installé deux bornes dites « haute puissance » de 1 050 ampères chacune sur les appontements de la ville de Tournon-sur-Rhône. Alimentées par de l'énergie 100% renouvelable certifiée TUV SUD, ces bornes, utilisables tout le long de l'année, concilient développement du tourisme fluvial et développement durable des territoires. Déployées prochainement sur d'autres appontements de la vallée du Rhône, elles pourraient aussi satisfaire les besoins de la navigation commerciale.



TRAFIC FLUVIAL 2016

- **4,85 millions** de tonnes transportés
- **85 000** conteneurs transportés
- **91 000** éclusages
- **200 000** plaisanciers dont **110 000** croisiéristes